Fursy de Missy

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1630

Né à Péronne (Somme) le

Mort à Paris (St Magloire) le 30 Mars 1693.

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Fursy de Missy

Batterel III 438-442 notice

Claypoult Ménologe 216 ✗

" Catalogue 577

Bicais I 676 ✗

Bougerel I 354

Adry II 219 ✗

Bonardy ~~317~~ ✗ 333

MM 618 P 16 N 231 =

Le confrère Fursy de Missy
natif de Péronne
receu à S. Magloire le 6 octobre 1630

Fursy de Missy

— Brefs

N. L. 77

loir, comme le Père Malebranche, son maître, se servir des connaissances naturelles pour élever l'esprit et le cœur par la reconnaissance et l'adoration jusqu'à celui qui en est l'auteur et la source : ce qui est bien digne d'un vrai prêtre de l'Oratoire.

LVII. — Le Père Fursy de Missy,

Entré en 1630, mort en 1693.

Le Père de Missy que, de son nom de baptême, on nomma toujours dans l'Oratoire, selon l'ancien usage de nos premiers Pères, le *Père Fursy* tout court (1), était natif de Péronne, fut reçu dans la Congrégation en la maison de Saint-Magloire le 6 octobre 1630 (2), et y mourut le 30 mars 1693, après plus de 40 ans de séjour, le trouvant sur cette maison dès 1651.

Il y fut toute sa vie d'un grand secours par les qualités qu'il avait du plus parfait rubriquaire qui fût à Paris de son temps. Il possédait à fond le cérémonial ecclésiastique dans la théorie et dans la pratique, l'ancien comme le moderne, l'ordinaire et l'extraordinaire. Aussi était-il consulté comme un oracle sur ces matières, et il se faisait peu de sacres où il ne fût appelé.

Outre l'*Ordo* pour la direction de notre Office, il était chargé de dresser celui de différents diocèses.

Il donna aussi :

L'office de la Semaine Sainte selon le Missel et le bréviaire romains avec une ample augmentation de cérémonies. Paris, chez Hénault 1659, in-8°.

Et l'éditon qui se fit de notre *Propre de l'Oratoire* sous le Père de Sainte-Marthe est encore de sa façon avec les changements qu'il jugea à propos d'y faire.

(1) *Ancien catalogue.*

(2) *Nécrologe.*

Un démêlé que le Père de Fursy eut avec le poète Santeuil au sujet d'une Hymne de Saint-Magloire, que celui-ci avait composée, et dont l'autre ne voulut point, je ne sais pourquoi, rendra ce Père longtemps fameux par la plainte aussi délicate qu'obligeante pour lui et pour l'Oratoire que ce poète, par une fiction poétique, mit dans la bouche de Saint-Magloire. Elle est dans le recueil de ses poésies (1) sous le titre de *Divi Maglorii Querimonia* ; mais elle courut d'abord dans Paris dans une feuille volante in-4°. A la tête était une vignette qui représentait le Père de Fursy dans son lit malade, la mort au pied de son lit, et Saint-Magloire lui apparaissant pour lui faire des reproches et des menaces, et lui parlant ainsi :

Quos mihi Santolius plectro resonante canebat
Afflatus monitis cœlestibus, eripis hymnos
Crudelis ! Quo cessit honos, quo gloria nostri
Nominis ? An speras impune lacessere Divos ?
Pontificum ritus et jura antiqua tueri,
Sacrorumque rudes scis informare ministros,
Atque incompositas modulari et flectere voces
Certos ad numeros ; concessum hoc munus ab alto
Crediderim ; neque te prœstantior extitit unquam
Imperitare choris et corda accendere cantu.
Ungendi si pontifices, si sacra paranda
Promptus ades; numero e magno tu posceris unus ;
Ad tua suspensi stant circum jussa ministri,
Quo tu cumque vocas, dociles, nutumque sequuntur...

. . . .

Cantoris si munus obis, quœ gratia vocis !
Quam gravis incessus ! qua majestate sacerdos
Longe omnes supra, in mediis penetralibus adstans,
Aureâ vestê nites, stratamque tapetibus amplis
Quam bene venis humum ! Media inter sacra putarim

(1) Edition de 1698, page 83.

Te sentire Deum, pœsensque agnoscere Numen.
In te omnes defixi oculos, mirantur et hœrent
Attonite ; tanta est placidi reverentia vultus !....
Sic ego legitimos sperabam posse renasci
Qui duri exciderant vitio sermonis, honores.
Hanc spem animo dederat, novus hospes et ora disertus
Hospes, purpurei proles generosa Berulli,
Aurea gens, ipsi Superûm acceptissima Regi,
Votorum leges quam nullœ et vincla cœrcent,
Sed pietatis amor regit, et pars optima nostri
Religio, ratioque comes non indiga frœni.
Illa quidem humanos ut se componat ad usus
Non habitu bicolor, torta non cannabe cincta,
Non pedibus male nuda, gravi non horrida sacco,
Nec gestans patulo promissam in pectore barbam
Unde sapit barbarum altrix veneranda senectus (1)...

. . . .

Exoriare mihi tumuloque resurge, Senalde (2),
Si sermonis adhuc teneat te cura politi.
Ecce redit nostris vetus ignorantia templis.
Hujus namque loci procul hanc prœfectus abegit.
Illi carus eram ; mihi carus et ille vicissim....
Quin etiam addiderat dulces mihi pavidus hymnos
Omnibus e libris quos barbarus expunxisti,
Et causam morbi ulterius temerarie quœris ?
Ultores timeas superos, abrumpere vitam
Mens erat, inque tuo mors limine fixa, suprema
Jussa expectabat ; suspenso funeris ictu
Fata retardari, licet indignantibus annis.

(1) Dans son *Recueil de vers* il a changé celui-ci comme trop choquant pour ces moines et mis à la place cet autre :

« *Unde niger ordo et franciscana senectus.* »

(2) Le Père Senault, étant supérieur de Saint-Magloire, avait formé plusieurs ecclésiastiques à la pureté du langage et au bon goût de l'éloquence.

Ni sapias, istis quam primum transfuga tectis,
Antiquas sedes et templa relicta revisam (1).

---

(1) C'est que les reliques de Saint-Magloire étaient autrefois au haut de la rue St-Denis dans le couvent des moines Maglorians, où sont aujourd'hui ce qu'on appelle encore par cette raison les « *Filles de Saint-Magloire.* »

LVIII. — Le Père Claude Masson,

Entré en 1646, mort en 1693.

Le Père Masson était de Beaune (1). Après ses études, il prit le parti des armes, duquel étant bientôt dégoûté, il choisit une autre milice, plus sainte et moins dangereuse, qui fut de faire la guerre au vice. C'est pourquoi, étant entré dans l'Oratoire à la maison de l'Institution d'Aix le 14 juillet 1646, âgé seulement de vingt ans, dès qu'il se crut suffisamment formé à l'éloquence de la chaire dans les exercices de nos collèges, par où il passa, tels que Condom et Le Mans (2), il fit le métier de prêcher pendant vingt-cinq ou trente ans dans les meilleures stations de province (3), telles que Arles en 1668, Limoges en 1669, Le Mans en 1670, Orléans en 1674, Bourges en 1676, Toulouse en 1678, et toujours Avent et Carême dans le même endroit (4).

Il était, en même temps que prédicateur, supérieur en divers endroits, comme du collège de Troyes en 1662, de celui de Riom en 1668, d'Orléans en 1671, de Bourges en 1676.

Reste à savoir s'il prêchait bien. J'ai vu quelque part qu'il prêchait beaucoup, mais sans grâce (5), et, s'étant fait imprimer, il n'y a qu'à lire pour juger de ce qui en est.

(1) *Ancien catalogue.* — Cloyseault, *Catalogue des auteurs oratoriens*, p. 340.
(2) *Registre du Conseil* de 1651 et de 1658.
(3) Bordes, *Catalogue des auteurs oratoriens.*
(4) *Registre du Conseil.*
(5) M. M. P. P.

108

R . P . BOUGEREL
Bibliog-Orat. T 1,p 354
Ms. de Montpellier

N° de la notice : 108

Fursy de ~~[illegible]~~ Missy

Naquit à Péronne (Somme) en Picardie, un des plus grands rubricaires de nos jours. Il savait en perfection les cérémonies de l'Eglise, et avait un talent particulier pour les apprendre aux autres. Il a présidé au sacre d'un grand nombre d'évêques à Paris. Santeuil lui adressa une plainte intitulée : D. Maglorii querimonia. Il mourut à Paris le 30 mars 1693, il était entré à l'Oratoire en 1630

Ouvrages :

I Brefs pour la récitation de l'office pour plus d'un siècle.

3631 1858

Jonas Cahn

Bonn 23 7^ber

B 24
/ 11

Batterel III 438-442

LVII. — Le Père Fursy de Missy,

Entré en 1630, mort en 1693.

Le Père de Missy que, de son nom de baptême, on nomma toujours dans l'Oratoire, selon l'ancien usage de nos premiers Pères, le *Père Fursy* tout court (1), était natif de Péronne, fut reçu dans la Congrégation en la maison de Saint-Magloire le 6 octobre 1630 (2), et y mourut le 30 mars 1693, après plus de 40 ans de séjour, le trouvant sur cette maison dès 1651.

Il y fut toute sa vie d'un grand secours par les qualités qu'il avait du plus parfait rubriquaire qui fût à Paris de son temps. Il possédait à fond le cérémonial ecclésiastique dans la théorie et dans la pratique, l'ancien comme le moderne, l'ordinaire et l'extraordinaire. Aussi était-il consulté comme un oracle sur ces matières, et il se faisait peu de sacres où il ne fût appelé.

Outre l'*Ordo* pour la direction de notre Office, il était chargé de dresser celui de différents diocèses.

Il donna aussi :

L'office de la Semaine Sainte selon le Missel et le bréviaire romains avec une ample augmentation de cérémonies. Paris, chez Hénault 1659, in-8°.

Et l'éditon qui se fit de notre *Propre de l'Oratoire* sous le Père de Sainte-Marthe est encore de sa façon avec les changements qu'il jugea à propos d'y faire.

(1) *Ancien catalogue.*

(2) *Nécrologe.*

Un démêlé que le Père de Fursy eut avec le poète Santeuil au sujet d'une Hymne de Saint Magloire, celui-ci avait composée, et dont l'autre ne voulut point, je ne sais pourquoi, rendra ce Père longtemps fameux par la plainte aussi délicate qu'obligeante pour lui et pour l'Oratoire que ce poète, par une fiction poétique, mit dans la bouche de Saint-Magloire. Elle est dans le recueil de ses poésies (1) sous le titre de *Divi Maglorii Querimonia* ; mais elle courut d'abord dans Paris dans une feuille volante in-4°. A la tête était une vignette qui représentait le Père de Fursy dans son lit malade, la mort au pied de son lit, et Saint-Magloire lui apparaissant pour lui faire des reproches et des menaces, et lui parlant ainsi :

Quos mihi Santolius plectro resonante canebat
Afflatus monitis cœlestibus, eripis hymnos
Crudelis ! Quo cessit honos, quo gloria nostri
Nominis ? An speras impune lacessere Divos ?
Pontificum ritus et jura antiqua tueri,
Sacrorumque rudes scis informare ministros,
Atque incompositas modulari et flectere voces,
Certos ad numeros ; concessum hoc munus ab alto
Crediderim ; neque te prœstantior extitit unquam
Imperitare choris et corda accendere cantu.
Ungendi si pontifices, si sacra paranda
Promptus ades ; numero e magno tu posceris unus ;
Ad tua suspensi stant circum jussa ministri,
Quo tu cumque vocas, dociles, nutumque sequuntur...

. . . .

Cantoris si munus obis, quœ gratia vocis !
Quam gravis incessus ! qua majestate sacerdos
Longe omnes supra, in mediis penetralibus adstans,
Aureâ vestê nites, stratamque tapetibus amplis
Quam bene venis humum ! Media inter sacra putarim

(1) Edition de 1698, page 83.

Te sentire Deum, pœsensque agnoscere Numen.
In te omnes defixi oculos, mirantur et hœrent
Attonite ; tanta est placidi reverentia vultus !....
Sic ego legitimos sperabam posse renasci
Qui duri exciderant vitio sermonis, honores.
Hanc spem animo dederat, novus hospes et ora disertus
Hospes, purpurei proles generosa Berulli,
Aurea gens, ipsi Superûm acceptissima Regi,
Votorum leges quam nullœ et vincla cœrcent,
Sed pietatis amor regit, et pars optima nostri
Religio, ratioque comes non indiga fræni,
Illa quidem humanos ut se componat ad usus
Non habitu bicolor, torta non cannabe cincta
Non pedibus male nuda, gravi non horrida sacco
Nec gestans patulo promissam in pectore barbam
Unde sapit barbarum altrix veneranda senectus (1)...

. . . .

Exoriare mihi tumuloque resurge, Senalde (2),
Si sermonis adhuc teneat te cura politi
Ecce redit nostris vetus ignorantia templis
Hujus namque loci procul hanc prœfectus abegit
Illi carus eram ; mihi carus et ille vicissim....
Quin atiam eddiderat du'ces mihi pavidus hymnos
Omnibus e libris quos barbarus expunxisti,
Et causam morbi ulterius temerarie quœris ?
Ulfores timeas superos, abrumpere vitam
Mens erat, inque tuo mors limine fixa, suprema
Jussa expectabat ; suspenso funeris ictu
Fata retardari, licet indignantibus annis.

(1) Dans son *Recueil de vers* il a changé celui-ci comme trop choquant pour ces moines et mis à la place cet autre :

« *Unde niger ordo et franciscana senectus.* »

(2) Le Père Senault, étant supérieur de Saint-Magloire, avait formé plusieurs ecclésiastiques à la pureté du langage et au bon goût de l'éloquence.

Ni sapias, istis quam primum transfuga tectis,
Antiquas sedes et templa relicta revisam (1).

(1) C'est que les reliques de Saint-Magloire étaient autrefois au haut de la rue St-Denis dans le couvent des moines Maglorians, où sont aujourd'hui ce qu'on appelle encore par cette raison les « *Filles de Saint-Magloire.* »

Listes pour les Assemblées

Fursy de Missy

1641 La Rochelle
1644 St. Magloire
1648
1651
1654
1658
1661
1663
1666
1669
1672
1675
1678
1681
1684
1687
1687
1690

M.M. 607. 1r catalogue, N 675 =

Fursy de Missy, de Péronne, entré en 1630, prêtre en 1637, mort en 1693

Nécrologe =

Le P. Fursy de Missy, mort à St Magloire le 30 Mars 1693.

= Mss. d'Aix : C. I. p. 676.

Bicaïs = L'Oratoire de France = Copie de la Bibl. Nle C I, p. 524.

Le Père Fursy de Missy, de Péronne en Picardie, fut admis dans la Congrégation de l'Oratoire en 1630 et il y devint un des plus grands rubricaires de son temps. Il savait parfaitement les cérémonies de l'Eglise et il avait un talent particulier pour les apprendre aux autres. Pendant son séjour à St Magloire, où il a demeuré près de 50 ans, c'était lui qui avait la conduite du choeur, qui dressait les ecclésiastiques du séminaire aux cérémonies et qui présidait au sacre de la plupart des évêques. C'était lui encore qui était chargé chaque année de dresser le bref ou l'Ordo de l'office divin pour l'usage de la Congrégation. Il en faisait aussi pour plusieurs diocèses et presque tous ceux qu'on faisait dans le royaume pour l'usage des églises séculières et régulières étaient faits d'après les siens. En un mot les brefs du P. de Fursy étaient si connus et si répandus que partout on les appelait du nom de Fursy.

Un démêlé qu'il eut avec le poète Santeuil au sujet des hymnes de St Magloire que celui-ci avait composés et que l'autre empêcha d'adopter pour l'office de ce saint, rendra ce Père longtemps fameux par la plainte aussi délicate qu'obligeante pour lui et pour l'Oratoire que ce poète, par une fiction poétique, mit dans la bouche de St Magloire, lors de la maladie, qui survint peu de temps après au P. de Fursy. On la trouve dans la Vie et bons mots de Santeuil sous le titre de Divi Maglorii querimonia. Elle courut d'abord dans Paris dans une feuille volante in 4°. A la tête était une vignette qui représentait le P. de Fursy dans son lit malade, la mort à ses pieds et St Magloire lui-même lui apparaissant pour lui faire des reproches et des menaces.

Ce savant rubricaire que l'Oratoire perdit le 30 mars 1693, avait publié :
L'Office de la semaine sainte selon le missel et le bréviaire romain avec une ample augmentation des cérémonies. A Paris, chez Hénault, 1659, in 8

L'édition qui se fit du Propre de l'Oratoire, sous le Père de Ste Marthe, 16   , est encore de sa façon avec les changements qu'on y trouve et il laissa, dit-on, à sa mort des Brefs pour plus d'un siècle.

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire = (Bibl. Nle fonds fr. 25.682) T. II, p. 219 =

Fursy de Missy, de Péronne, mort à Paris le 30 mars 1693 à St Magloire où il était, depuis très longtemps, maître des cérémonies, emploi qu'il faisait avec beaucoup de zèle et d'édification.

Il empêcha qu'on ne chantât dans l'Oratoire les hymnes que Santeuil avait faites pour St Magloire. Ce poète, irrité de cet affront, s'emporta contre le P. de Fursy et le traita d'ignorant. Peu de temps après ce Père tomba malade et Santeuil, pour se venger, fit des vers où il fait paraître St Magloire qui se plaint au Père de Fursy et le menace de ce qu'il a empêché qu'on ne chantât ses hymnes. En voici un extrait; c'est le sujet de la vignette qui est à la tête de la pièce intitulée :

Divi Maglorii querimonia :

.... Hanc spem animo dederat novus hospes et ore disertus
Hospes, purpurei proles generosa Berulli ...

Voyez le reste de cet éloge à l'article Bérulle.

— A l'occasion de l'Exultet, dont on a retranché depuis 400 ans un grand morceau tiré mot à mot des géorgiques et de Pline, l'abbé de Longuerue, qui avait étudié à St Magloire ajoute : Il fallait voir le P. de Fourcy : Furcoeus à lumen Christi. Un général à la tête d'une armée n'est pas plus fier.

Le P. de Fursy était attaché aux anciennes hymnes qu'il avait chantées toute sa vie et ne voulut pas qu'on en introduisît de nouvelles.

Actes autog. des assemblées : Assemblée de 1658, session X, vendredi 20 septembre =

Ayant encore été parlé de nos Offices, l'Assemblée a donné commission aux Pères Thiersault, Valanson et Fursy, assistés de ceux qu'il plaira au P. Général et à son Conseil de nommer, de consulter ensemble sur les moyens qui pourraient faciliter à Rome l'approbation du reste de nos dits offices et de travailler incessamment à l'obtenir.

Assemblée de 1661 =

Avisera aux moyens d'établir l'uniformité dans le chant, les hymnes et les cérémonies.

---

le Père Fursy | ayant refusé de laisser chanter à St Magloire les hymnes que Santeuil avait composés pour ce saint, Santeuil fit un poème latin contre lui.

Sur l'incident et l'analyse du poème, voir :

L'Abbé Lebeuf = dans le Mercure de France de 1726

L'abbé Brémond, t. X, p. 179

Cloyseault : Ménologe, p. 216-217 =

Le Père Fursy de Missy était de Péronne. Il a été un des plus grands rubriquaires de nos jours. Il a eu soin de faire pendant plus de 40 ou 50 ans des brefs pour réciter l'office divin qui ont eu une telle vogue qu'à la fin on les appelait des Fursis. On en envoyait jusqu'à Rome et tous ceux qui se mêlaient d'en composer ou pour des diocèses ou pour des ordres particuliers, se réglaient sur les siens. Il en a composé pour plus d'un siècle après sa mort dont on se sert encore à présent. Il savait en perfection les cérémonies et il avait un talent particulier pour les enseigner aux autres. Pendant plusieurs années il a présidé aux cérémonies du sacre de la plupart des évêques, qui se sont faites à Paris. Il avait une grâce particulière pour cela. Il a passé la plus grande partie de sa vie dans le fameux séminaire de St Magloire à enseigner le chant et les cérémonies de l'Eglise

Il y mourut fort âgé le 30 mars 1693.

Bonardi : Bibl. des écrivains de l'Oratoire, p. 333.

Le Père Foursy de Missy était de Péronne.

C'est lui qui faisait l'Ordo romanus.

+

Apologie pour le R. P. Furry Prêtre de l'Oratoire de Jesus Le Gavantus de nôtre tems.

<u>Le fait</u>

Contre l'Auteur d'un certain Ecrit qui contient une Critique de la Conclusion de l'Oraison pour le Roy que l'on a fait imprimer dans le nouveau Propre de la Congregation de l'Oratoire, parcequ'au lieu de ces mots: <u>Per Dominum &c.</u> on y a mis ceux cy: <u>Qui vivis et regnas &c.</u>

Réponse en prose

Je réponds en peu de mots à cet Ecrit, qu'on pourroit appeller injurieux, que ce n'est point la faute de l'imprimeur du R. P. Furry; mais que c'est par son ordre ~~quelquy~~ cette correction a été faite et par l'ordre des R. R. P. P. Thorentier Quesnel et Hugart nommez par l'Assemblée generale de la Congregation de l'année 1678. Commiss.res pour examiner l'ancien Propre, et pour en corriger les fautes auparavant que de le faire reimprimer.

Ils ont suivi en cela de certains Mess.rs qu'on appelle ~~de~~ de Port Royal gens à ce qu'on dit tres-versez dans l'Antiquité, dans la Theologie, et dans la Grammaire, comme il paroit par les differens ouvrages qu'ils ont donnez au Public sur toutes ces matieres, lesquels dans les heures qu'ils ont fait imprimer et dont il y a plus de 20. editions ont mis pour conclusion de cette Oraison ces mêmes mots: <u>Qui vivis et regnas &c.</u> je m'attens que l'Auteur de l'écrit s'ecriera sur cette

+

réponse, et que par dépit il appellera cette autorité jansseniste, Transeat, cela ne regarde pas le fait.

On avouë que ce qui a donné lieu à cette juste correction, et non pas miserable et ridicule, comme l'appelle l'Auteur de l'Ecrit ~~est~~ que Jesus-christ dit en parlant de luy dans l'Evangile de st. jean ch. 14 v. 6. qu'il est la voye &c. Ego sum via veritas et vita; ce qui suffit pour faire voir que cette Oraison s'addresse au Fils, lequel étant un même Dieu avec son Pere, et tout puissant comme luy: Omnipotens Pater, Omnipotens Filius &c. ainsy qu'il est marqué dans le Symb. de st. Athana. il ne faut pas s'étonner que le Fils soit appellé dans cette Oraison: Omnipotens Deus; Et s'il n'y avoit que le Pere qui dut être appellé Omnipotens parceque la Toutepuissance luy est attribuée, selon la remarque de l'Auteur de l'Ecrit, il s'ensuivroit que le Pere ne pourroit aussy être appellé Sapiens, parceque la Sagesse est attribuée au Fils, ce qui seroit une heresie.

L'auteur de l'Ecrit s'est fort étendu mais fort inutilement à faire voir qu'un Theologien pour raisonner juste devoit reconnoitre que Jesus-christ n'a de Perfections que celles qu'il a reçuës de son Pere et qu'ensuite il devoit raisonner de la sorte: Jesus-christ est Lumiere, donc son Pere est Lumiere, et il tache

+

d'appuier sa consequence de quelques autoritez comme celle de cy: *Lumen de Lumine*, qui est prise du Symbole de Nicée: Jesus-christ est verité, donc son Pere est verité: *veritas Pater*, ou plutost comme chante l'Eglise dans l'office de la Trinité: *Verax est Pater, veritas Filius, veritas Spiritus sanctus*. Jesus-christ est vie, donc son Pere est vie: *Sicut Pater habet vitam in semetipso manentem; ita habet Filius*. En passant un ancien Prêtre de l'Oratoire devroit sçavoir citer plus fidellement l'Ecriture, car ce mot: *manentem* ne s'y trouve point et il y a: *Sicut Pater habet vitam in semetipso; sic dedit et Filio habere vitam in semetipso*. Ensuite il tire cette consequence de tout ce qu'il vient d'avancer: Jesus-christ est la voye, donc Dieu le Pere est la voye essentielle, il en demeure là sans apporter aucune autorité pour appuier cette proposition, comme il avoit fait pour les precedentes, en effet c'est qu'il n'en a pu trouver contre les paroles formeles du Fils de Dieu, lequel ~~apres~~ aprés celles-cy *Ego sum via* &c. ajoute aussy-tost: *Nemo venit ad Patrem, nisi per me*, ce qui prouve sans replique que Jesus-christ est l'unique la seule et l'essentielle voye pour aller à Dieu le Pere.

Enfin pour terminer cette petite contestation tout en riant je dis que mon Oncle Blaise au lieu de critiquer une correction faite si à propos, auroit beaucoup mieux fait de corriger luy-meme son Ecrit touchant l'usure, puisqu'il est manifestement contraire à toute l'Antiquité aux Decretales des Papes, à la doctrine des S.ts Peres, à la bonne Theologie et à tous les Casuites non relachez.

Pardonnez.

Reponse en vers

+

Pardonnez, et ne vous deplaise
Si je vous dis, mon Oncle Blaise,
Que vous pourriez plus sagement
(Tel est le commun sentiment)
Exercer la juste Censure
Sur vôtre traité de l'usure.
Pourquoy venir troubler icy
Le Reverend Pere Fursy?
Pourquoy vouloir apprendre à vivre,
A qui fait tous les ans un livre?
Faire un procez sur Qui vivis
A Fursy dont les Brefs suivis
Par maints Prelats et maints Chapitres,
De son Sçavoir illustres titres
Font voir que de Rome à Paris
On ne vit tel Docteur ès Rits.
Lisez ~~[illegible]~~ maistre Jean Despautaire
Jean Behourt Docteur en Grammaire,
Mais commencer il vous faudroit
Par Messire Annibal Codret.
Rappellez ces Leçons données,
Cher Blaise, en vos vertes années,
Et vous direz, à mon avis,
Que vous estes pour Qui vivis;
Que sans parler de Scholastique
Que Fursy sçait, comme Rubrique,

Il sçait

De Fuveau
(voir Durand)